

**2011\_A106**

**OBJET : Gens du voyage - Délégation de service public pour l'animation et la gestion de l'aire d'accueil des Gens du voyage du Réaltor - Examen du rapport d'activités et du compte de résultats du délégataire de l'exercice 2010**

Le 30 juin 2011 à 17 h 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à Saint-Cannat sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 juin 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

AGOPIAN Jacques - AMAROUCHE Annie - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CATELIN Mireille - CHARRIN Philippe - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVAUX Pierre - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DILLINGER Laurent - DRAOUZIA Fatima - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FOUQUET Robert - GACHON Loïc - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAGIER Robert - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MAURICE Jany - MERGER Reine - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - PORTE Henri-Michel - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - ROUARD Alain - ROUSSEL Jacques - ROVARINO Isabelle - SANTAMARIA Danielle - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TERME Françoise - TRINQUIER Noelle - VALETA Marie José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :**

AGARRAT Henri suppléé par MENGEAUD Julien - CANAL Jean-Louis suppléé par SIMONET Bernard - CHARDON Robert suppléé par CLAVEL Caroline - CIOT Jean-David suppléé par SAIZ-OLIVER Sergine - GOURNES Jean-Pascal suppléé par SANTINI Joseph-Marie - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à SUSINI Jules - CASSAN René donne pouvoir à ROUSSEL Jacques - CHAZEAU Maurice donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à BABULEAUD Jean-Pierre - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à DRAOUZIA Fatima - FERAUD Pierre donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira - FILIPPI Claude donne pouvoir à VILLEVIEILLE Robert - GALLESE Alexandre donne pouvoir à DELOCHE Gérard - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GARÇON Jacques donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - GROSDÉMANGE Gérard donne pouvoir à MARTIN Régis - GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - JOISSAINS-MASINI Maryse donne pouvoir à CHORRO Jean - JONES Michèle donne pouvoir à OLLIVIER Arlette - LICCIA Marcel donne pouvoir à DESCLOUX Odette - LONG Danielle donne pouvoir à DEVAUX Pierre - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DAVENNE Chantal - MERSALI Malik donne pouvoir à MORBELLI Pascale - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BENON Charlotte - NELIAS Mireille donne pouvoir à BUCCI Dominique - POITOU Frédéric donne pouvoir à BARRET Guy - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - TONIN Victor donne pouvoir à GARÇON Jacques

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir :**

ALBERT Guy - BAUTZMANN Marcel - BUCKI Jacques - DAGORNE Robert - FERAUD Jean-Claude - GARNIER Eliane - LAFON Henri - LOUIT Christian - MATAS Henri - MAURET Jacques - MOINE Anne - PELLENC Roger - PIZOT Roger - POTIE François - ROUGIER Jacques - SAEZ Jean-Pierre - SANGLINE Bruno - TAULAN Francis

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Michel BOYER donne lecture du rapport ci-joint.

**CONSEIL DU 30 JUIN 2011**

Rapporteur : Monsieur Michel BOYER

**Objet** : GENS DU VOYAGE - Délégation de Service Public pour l'animation et la gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage « Le Réaltor » - Examen du rapport d'activités et du compte de résultats du délégataire - Exercice 2010.

**Information du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé de prendre connaissance du Rapport annuel d'Activités de la Délégation de Service Public (DSP), relative à l'animation et la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Aix-en-Provence, Le Réaltor, confiées à l'association ALOTRA.

La forte augmentation de 22,52 % du taux annuel d'occupation, qui génère une progression de 9,73 % de la recette directe perçue auprès des usagers et le renforcement des activités socio-éducatives dispensées sur le site, démontrent que cet Equipement Public, seul de ce type en Pays d'Aix, remplit parfaitement son rôle d'accueil et de lien social auprès des Gens du Voyage.

Cependant, l'environnement particulièrement défavorable, dû notamment aux nombreux stationnements illicites aux abords de l'aire, génère de réelles difficultés et des surcoûts de gestion. Néanmoins cette année encore, le bilan d'exploitation accuse un excédent de 14.671 € TTC. Il est à constater que le service rendu est en constante amélioration et que le coût global restant à la charge de la CPA s'est particulièrement optimisé avec la mise en œuvre de cette DSP.

Depuis le 1er janvier 2001, la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix a autorité sur la totalité de son territoire en matière de création, aménagement et gestion des aires d'accueil pour les Gens du Voyage.

Par délibération du 25 juin 2004, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur le principe de la gestion déléguée de l'aire d'accueil des Gens du Voyage Le Réaltor et a autorisé Madame le Président de la Communauté d'Agglomération à lancer la procédure de sélection du délégataire, celle-ci étant conduite conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

L'attribution d'une Délégation de Service Public relève de la procédure prévue par la Loi n°93-122 du 29 janvier 1993 dite « loi Sapin » relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques.

C'est dans ce cadre juridique que, par décision du 17 décembre 2004 faisant suite à une procédure de mise en concurrence, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix a approuvé le choix de déléguer l'animation et la gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage Le Réaltor à l'association ALOTRA.

Cette Délégation de Service Public est régie dans le cadre d'une convention d'affermage d'une durée de 5 ans qui a pris effet à compter du 1er janvier 2005. Conformément à l'Article L.1411-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), par délibération en date du 26 Janvier 2009, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur sa prolongation d'une année supplémentaire pour motif d'Intérêt Général. L'objet de cette Convention concerne la gestion, l'organisation et la mise en œuvre de l'animation et des actions socio-éducatives de l'aire d'accueil des Gens du Voyage Le Réaltor. Les missions afférentes sont définies par l'article 6 du document contractuel idoine.

Le droit de contrôle de la CPA s'effectue conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Ainsi, afin de permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement, des conditions financières et des dispositions techniques du service délégué, le délégataire doit fournir à la CPA, au plus tard le 1er mai de chaque exercice,

un rapport d'activités comprenant un compte-rendu technique, un compte de résultats financiers, ainsi que tout élément permettant une analyse précise de cette délégation.

C'est donc l'examen de ce Rapport Annuel qui est soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée qui doit en prendre acte. Celui-ci a préalablement été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui a exprimé un avis favorable.

Aussi, par souci de lisibilité et d'efficacité, seule la synthèse de ce document est annexée à la présente. Pour toute consultation éventuelle du bilan d'activités consolidé, celui-ci demeure à la disposition de chacun d'entre vous. Il est disponible dans les locaux de l'Hôtel de Boadès, 8 Place Jeanne d'Arc, à Aix en Provence, au Secrétariat Général.

L'aire d'accueil Le Realtor, agréée Centre Social par la C.A.F, poursuit ses multiples missions auprès des voyageurs tout en assurant des relations constantes avec les services de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix mais aussi avec les autres partenaires institutionnels et les services sociaux de proximité. Ces dispositions permettent d'intervenir rapidement et si besoin conjointement, pour aborder d'éventuelles difficultés que pourrait poser le séjour des gens du voyages dans l'agglomération.

Les éléments chiffrés comparent les données à compter de l'année de prise de compétence par la CPA.

En 2010, 846 personnes ont été accueillies sur l'Aire d'Accueil Le Realtor. Le travail et les prestations dispensées par le personnel de gestion ainsi que l'amélioration des aménagements, opérée par la CPA, permettent de fidéliser les Voyageurs. Ainsi la durée moyenne du séjour connaît un accroissement significatif et se fixe désormais à 32 jours par famille, elle était de 28 jours/famille en 2009.

Le taux annuel d'occupation est de 75,00%, il connaît une hausse de plus de 13 points, soit une évolution de 22,52% par rapport à l'année précédente.

Désormais l'occupation de cet Equipement Public s'établit à 10.887 journées/caravane, soit une progression de 21,81% sur l'année 2009.

Cette augmentation de fréquentation produit une recette directe perçue auprès des usagers de 48.956 € TTC, soit plus 9,73% par rapport à 2009. Les recettes globales du budget d'exploitation se fixent à 350.449 € TTC, elles sont en progression de 20,66 % par rapport à l'année précédente.

Les chiffres inhérents à l'activité sociale et à la mise en œuvre de programme d'actions et d'accompagnement des familles, traduisent également des réelles avancées dans les cinq secteurs contractualisés sommairement énumérés ci-après :

- Accueil et suivi des familles : accompagnement social, domiciliations, interventions administratives, instructions des dossiers RMI/RSA, accès à l'emploi et à la formation, etc.....
- Scolarisation et soutien scolaire : inscriptions en établissements scolaires, cours de soutien, liaison avec le CNED, ateliers d'alphabétisation, etc.....
- Santé et prévention : consultations médicales PMI, prévention et dépistage, hygiène bucco-dentaire, sensibilisation aux violences conjugales et sur les enfants, ouverture et maintien des droits aux prestations sociales etc. ....
- Accès à la culture et découverte de son environnement : constitution d'une bibliothèque, accès au bibliobus, sensibilisation musicale, travaux manuels, activités liées au cirque et aux jeux, accès au savoir par projections et débats, expression artistique, ateliers d'artisanat, etc.....
- Activités de loisirs : animations lors des vacances scolaires, visites, sports, ateliers loisirs et créations, formation et promotion familiale, participation au carnaval d'Aix en Provence, etc.....

Cependant, l'environnement particulièrement défavorable de cet Equipement Public impacte significativement la dépense globale supportée par le gestionnaire, celle-ci a progressé de 17,26 % par rapport à 2009, elle se fixe désormais à 335.826€ TTC.

Néanmoins l'année 2010 se caractérise par la poursuite du redressement financier et présente un excédent de 14.671 € TTC. La forte augmentation du taux d'occupation, l'obtention de nouveaux financements, l'accroissement des recettes perçues auprès des Voyageurs, et la hausse globale des recettes supérieure à celle des dépenses, expliquent notamment ce retour à l'équilibre budgétaire.

Ce bilan économique pourrait être optimisé si l'Aire d'Accueil Le Realtor n'avait pas à subir la proximité des stationnements illicites ou tolérés qui perdurent à ces abords. En effet, ceux-ci génèrent des charges supplémentaires inhérentes aux surconsommations des fluides liées aux piratages d'eau et d'électricité, aux procédures de justice à engager en cas de besoin et aux dépenses de personnel induites par les nécessaires renforcements de services. De surcroît, la proximité de ces populations en voie de sédentarisation réduit fortement l'attractivité de l'Aire d'Accueil qui, le cas échéant, pourrait connaître un taux d'occupation encore plus élevé.

Par ailleurs, indépendamment des difficultés de gestion qu'ils génèrent, ces stationnements illicites posent de réels problèmes de sécurité, de tranquillité et d'hygiène publiques et surtout, risquent de mettre en péril l'équilibre économique de la D.S.P de gestion de l'aire d'accueil Le Realtor et ce, malgré l'accroissement de sa fréquentation.

Compte tenu des investissements engagés par les finances publiques pour la construction des futures aires d'accueil, dans le cadre de la loi de Juillet 2000 relative à l'accueil des Gens du Voyage, il semble utile de s'interroger sur la mise en œuvre de mesures adaptées par les pouvoirs publics compétents.

Nonobstant cet état de fait, à la lecture des éléments financiers il est à constater qu'au fil du temps, pour un service rendu en nette amélioration, tant quantitative que qualitative, la participation financière de la CPA et le coût global restant à sa charge, selon les dispositions contractuelles, se sont particulièrement optimisés avec la mise en œuvre de la D.S.P.

En effet, en 2010, le coût global annuel (Contribution Financière contractualisée + Travaux) supporté par les finances Communautaires, par personne accueillie, s'établit à 114,01€ TTC, soit une charge de 0,31€ TTC/personne/jour.

Les propos qui précèdent démontrent que l'aire Le Realtor, seul Equipement Public de ce type du Pays d'Aix, remplit parfaitement son rôle d'accueil auprès des Gens du Voyage. Elle est un lieu de ressources où les familles trouvent des avantages multiples : tissu économique important, situation sur des axes de passage, proximité des Equipements Publics, diversité des prestations, etc.

Malgré les quelques inconvénients pointés, les voyageurs font globalement part de leur satisfaction quant à la qualité de l'accueil, de la gestion, des services et des animations proposés.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1411-1 et suivants ;

VU la Loi 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la transparence de la vie économique et des procédures publiques ;

VU la délibération 2004-A324 du Conseil Communautaire du 17 décembre 2004 relative à l'approbation du délégataire ;

VU la délibération 2004-A153 du Conseil Communautaire du 25 juin 2004 relative à l'adoption du principe de DSP ;

VU la délibération 2009-A123 du Conseil Communautaire du 26 Juin 2009 relative à la prolongation d'un an de la DSP ;

VU l'avis de la CCSPL en date du 25 mai 2011.

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE CONNAISSANCE** du Rapport d'Activités annuel de la Délégation de Service Public pour l'animation et la gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage d'Aix-en-Provence LE REALTOR ;

Le rapport d'activités annuel est consultable dans son intégralité auprès de la Cellule Assemblées - 8, place Jeanne d'Arc - Hôtel de Boadès - 13100 Aix-en-Provence

## **ANNEXE 1**

**AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DU REALTOR**

**RAPPORT D'ACTIVITES SYNTHETIQUE**

L'AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE  
LE REALTOR  
DELEGATION SERVICE PUBLIC 2010

## I. LE DESCRIPTIF DU SITE

### Nom de la structure

Aire d'accueil pour Gens du Voyage LE REALTOR  
Plateau de l'Arbois \_ 13090 Aix en Provence  
Tel 04.42.69.12.42 (GL) Tel 04.42.69.18.53 (GS) Fax 04.42.69.28.45

### L'environnement du site

#### a) Situation par rapport :

- Au cadastre : parcelle de terrain n° 196 section LB d'une superficie d'environ 1 hectare
- Au centre ville : 20 km d'AIX
- Aux transports : Navettes entre la Gare TGV et Aix et Marignane.
- Aux zones d'emploi : Plutôt vers Marignane et Vitrolles
- Aux commerces et équipements collectifs : Vers Vitrolles et Cabriès.

#### b) Environnement immédiat du site :

- Proche de la SPA, de la DRIRE, de la gare d'AIX TGV, d'une zone d'enfouissement de déchets, d'une voie à grande circulation (CD 9 direction Aéroport de Marignane, Vitrolles, Martigues etc. ...), du « Lac Bleu » (appelé aussi bassin / réservoir du Réaltor) qui approvisionne en eau l'agglomération de Marseille.

### Aménagements et équipements de l'aire d'accueil

#### Au titre des ouvrages immobiliers :

- 1 bâtiment administratif meublé d'une surface de 89m<sup>2</sup> comprenant 1 salle d'animation, 2 bureaux, 1 accueil, 1 salle PMI et des sanitaires
- 2 bâtiments sanitaires d'une surface de 70m<sup>2</sup> composés de 16 WC, 8 douches et lavoirs attenants
- 1 logement gardien de type mobile home meublé de 34 m<sup>2</sup> avec terrasse de 15m<sup>2</sup> environ
- 1 école maternelle meublée de 100 m<sup>2</sup> environ
- 1 local poubelle

#### Au titre des biens et équipements

- 7 conteneurs poubelles
- 10 bornes de raccordement en fluides
- 3 lampadaires sur mât
- 1 système portail de régulation des entrées/sorties



### Descriptif de l'aire d'accueil

- L'accueil prévu sur cette aire est de 40 places-caravanes.
- Le terrain est équipé de sanitaires (WC, douches) et de 10 bornes comportant chacune 4 prises d'eau et 4 prises de courant.

### Date de mise en service et de prise de gestion de l'aire

- Créée par la ville d'Aix en Provence, l'aire de stationnement est ouverte au public depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1989.
- La ville d'Aix en Provence transfère l'aire d'accueil à la Communauté d'agglomération d'Aix en Provence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001.
- ALOTRA gère et anime cette structure par voie de convention avec la CAPA, depuis le 1<sup>er</sup> février 2004.
- Par délibération du 25 juin 2004, le conseil communautaire se prononce favorablement sur le principe de la gestion déléguée de l'aire d'accueil des gens du Voyage.
- ALOTRA obtient la délégation de service public à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2009, avec une prolongation d'une année jusqu'au 31 décembre 2010.

**Accueil du public et temps de séjour**

- L'accueil des caravanes est assuré toute l'année, 7 jours sur 7.
- Le temps de séjour est limité à 2 fois 2 mois par année civile avec une interruption de un mois entre les deux séjours.
- Les bureaux administratifs sont ouverts de 9 h à 18 h du lundi au vendredi (fermeture à 17 h le vendredi). Le relais est assuré par le gardien.

**Organisme responsable de gestion**

ALOTRA - Association pour le Logement des Travailleurs  
33, boulevard du Maréchal Juin 13 004 MARSEILLE  
Tél : 04 91 18 01 80 Fax : 04 91 18 01 88

**Organisme chargé des missions sociales**

- ALOTRA dans le cadre d'un agrément centre social obtenu la période du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2010

**La participation financière du public****a) Le droit d'usage****☞ forfait journalier**

- 5 € par caravane avec son véhicule tracteur
- 2,50 € par « petite » caravane (1 essieu et moins d 4 mètres) appartenant à la même personne que la caravane principale
- 2,50 € (demi-tarif) pour les voyageurs de 60 ans et plus.
- 7,00 € pour les non titulaires d'un titre de circulation (livret spécial de circulation ou carnet de circulation).

**☞ Prestations dispensées à titre payant**

- Télécommunications 0,50 € l'unité
- Télécopies 1,00 € la feuille
- Photocopies 0,30 € la feuille

**b) Participation aux frais des sorties extérieures**

- Participation obligatoire sur le prix « tarif groupe » pour les sorties extérieures.

**c) Participation aux frais liés à certaines activités**

- 1,00 € symbolique par participant est parfois demandé pour certaines activités (cuisines notamment)

**d) Adhésion**

- Une adhésion annuelle est demandée à chacune des familles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 pour que les voyageurs puissent bénéficier des activités et prestations proposées par le délégataire. Le montant fixé est de 15 euros par famille et par an, pour l'année 2010.

**II. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER****A. Régime des biens et entretien****1. Etat des biens et des installations**

<i>Contrôles effectués</i>	<i>dates</i>	<i>Prestataires</i>
Installations Electriques	25/08/2010	APAVE
Extincteurs	12/07/2010	KNOCK OUT AMI Extinctions
Eau	Eté 2010	Ville d'Aix en Provence
<i>Assurances</i>	<i>Dates</i>	<i>Prestataires</i>
Multirisques professionnels	01/01/2010 au 31/12/2010	AGF Cabinet CARREGA

**2. Travaux réalisés**

<b>Travaux réalisés par la CPA</b>	<b>Travaux réalisés par ALOTRA</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfection du sol de l'ensemble de l'aire avec ajout d'un caniveau central</li> <li>• Installation de la climatisation dans les bureaux</li> <li>• Travaux de réfection du caniveau naturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le froid et le gel nécessitent le remplacement de la plomberie de deux bornes sur l'aire.</li> <li>• Rénovation de la toiture des trois bâtiments (bureaux et les deux sanitaires).</li> <li>• Remise en état du mobil home (garden).</li> <li>• Mise en peinture des 3 bâtiments et des bornes de l'aire.</li> <li>• Travaux d'automatisation de l'éclairage extérieur (3 lampadaires).</li> </ul>

## 3. Adaptations à envisager

Travaux à envisager	Commentaires
• Rafraîchissement des peintures intérieures (murs et plafonds), du LOCAL D'ACCUEIL et des sanitaires.	- 1 <sup>er</sup> semestre 2011
• Remise en ordre et entretien quotidien du terrain d'évolution.	- 1 <sup>er</sup> trimestre 2011
• Réparation aux normes de sécurité de la clôture de l'école maternelle.	- 1 <sup>er</sup> semestre 2011

## B. Régime financier

	2009	2010	Evolution en%
Le budget total de l'aire d'accueil (en euros) en recette	290 485,00 (a)	350 497,00 (c)	20,66%
Le montant total de la participation de la CPA	79 968,00 (b)	81 974,00 (d)	2,51%
Soit en % du budget total	27,53% (b)/(a)	23,39% (d)/(c)	
Participation des usagers, Droit usage, Produits activités, Cotisations	44 616,00 (e)	48 956,00 (f)	9,73%
Soit en % du budget total	15,36% (e)/(a)	13,97% (f)/(c)	
Autres participations publiques (DDASS, CAF, CG13)	144 260,00 (g)	150 701,00 (h)	4,46%
Soit en % du budget total	49,66% (g)/(a)	43,00% (h)/(c)	
DDASS	63 576,00 (i)	63 576,00 (j)	0,00%
Soit en % du budget total	21,89% (i)/(a)	18,14% (j)/(c)	
CAF	59 810,00 (k)	61 790,00 (l)	3,31%
Soit en % du budget total	20,59% (k)/(a)	17,63% (l)/(c)	
CG13	8 874,00 (m)	9 445,00 (n)	6,43%
Soit en % du budget total	3,06% (m)/(a)	2,69% (n)/(c)	
CEJ	5 000,00 (o)	5 890,00 (p)	1,83%
Soit en % du budget total	1,72% (o)/(a)	1,68% (p)/(c)	
CUCS	6 000,00 (q)	10 000,00 (r)	66,67%
Soit en % du budget total	2,07% (q)/(a)	2,85% (r)/(c)	
Dépenses réalisées (en €)	286 393,00	335 826,00	17,26%
Montant excédent	4 092,00	14 671,00	

## Commentaires :

- Avec un taux d'occupation record de 75%, une croissance significative de presque 13% d'augmentation des prestations de services et de tous les postes de dépenses globalement à la hausse (+ 17%), **le bilan comptable de l'année 2010 affiche un excédent de 14671 €.**
- La hausse des recettes s'explique par une augmentation de perception du droit d'usage (+12,93%) généré par l'augmentation de 14% de la fréquentation de l'aire, et une hausse des subventions d'exploitation de 5,11%.
- Nous avons obtenu une subvention du CUCS d'un montant de 10000 € pour mener à bien notre projet autour du DVD Habités par le voyage. Nous avons de nouveau fait appel au soutien du CEJ Aix en Provence (5890€ alloué) pour conforter l'action sociale de l'aire d'accueil LE REALTOR.

**Consommations et coûts des fluides**

	2009	2010	Evolution en %
Coût total des charges (eau, EDF, Téléphone) en €	33 866,00	47 590,00	40,50%

Les consommations d'eau et d'électricité ont fortement augmenté en raison de :

- La présence des familles Roms Serbes depuis 2006
- L'arrivée de Luynes de 10 familles Roms Roumaines installées par la Ville d'Aix en Provence, en juin 2010
- Du passage tout au long de l'année de familles Roms Croates

Ces familles piratent le tableau électrique de l'aire d'accueil et viennent prendre de l'eau aux bornes, à l'insu de l'équipe de gestion.

**III. QUALITE DU SERVICE****A. Situation du personnel**

NOM	FONCTION	STATUT (CDD, CDI, CES, etc...)	Personnel mis à disposition	Temps de travail (en %)	Qualification	Ancienneté dans le poste
Nathalie BOUSCAL	Gestionnaire sociale	CDI	Non	100%	Diplôme d'Etat d'Assistante de Service Sociale	Arrivée le 26/11/2009
Zineb BENHAMOU	Formatrice animatrice	CDI	Non	En arrêt maladie	Formation de formateur professionnel au CESI	19 ans
Nathalie GARDETTE	Gestionnaire locative sociale	CDI	Non	100%	Niveau BAC	Arrivée le 28/02/2006
Michel MEYER	Gardien agent de maintenance	CDI	Non	100%	Agent d'entretien	Arrivé le 04/12/2009
Slimane CHEREF	Gardien agent de maintenance du week-end	CDD	Non	Tous les week-ends	Licence Langue Etrangère Appliquée	Arrivé le 16/03/2007
Mezziane KACHETEL	Gardien agent de maintenance du week-end	CDD	Non	Tous les week-ends	Agent d'entretien	Départ le 31/12/2010
Michel MOUNIE	Responsable Du site	CDI	Non	100%	Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animateur	Arrivé le 05/06/08

**B. Partenaires**

Noms	Associatif/ institutionnel	Nature du * partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
Protection maternelle Infantile	Conseil général	Coordination	Permanences médicales mensuelles Suivi des enfants des gens du voyage Atelier diététique	Convention signée
Ecole	Education nationale	Coordination	Ecole maternelle sur le site - Pré-scolarisation des enfants Mise à disposition d'une salle les mercredis et les vacances scolaires	Convention signée
ACCES	Association	Réalisation d'actions concrètes de prévention	Interventions sur la thématique prévention Sida santé dépendance	Convention signée
Atelier Jasmin	Association	Réalisation d'actions concrètes	Confections de costumes pour le carnaval d'Aix en Provence	Prestataire de service
SKA BARRE	Association	Réalisation d'actions concrètes	Initiation au monde du cirque et spectacle	Prestataire de service
LOLLY CIRCUS	Association	Réalisation d'actions concrètes	Initiation au monde du cirque	Prestataire de service
Les Crapules	Association	Spectacle de fin d'année	Animation par un magicien clown	Prestataire de service
Pôle Insertion RSA	Conseil général 13	Agrément RSA Agrément Domiciliation RSA	Contractualisation RSA Domiciliations des bénéficiaires du RSA	Convention signée
Peuple et Culture	Association	Réalisation d'actions culturelles	Projections cinématographiques en extérieur et débats.	Prestataire de service
ADIE	Association	Soutien logistique et aides financières aux micro-entrepreneurs	RDV ponctuel avec des voyageurs en micro-entreprise, désireux de financer un projet.	Convention signée
BIBLIOBUS	Bibliothèque municipale	Réalisation d'actions concrètes	Mises à dispositions d'ouvrages et lectures de contes pour enfants.	Convention signée

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE DU REALTOR

<b>Métrobidulle MATTSAT</b>	Association	Réalisation d'actions concrètes	Origami, atelier ludique avec comme support la récupération de matériaux afin de réaliser des plages savants et construire un univers.	Prestataire de service
<b>Des images et des mots</b>	Association	Réalisation d'actions concrètes	Réalisation d'un livre avec illustration.	Prestataire de service
<b>L'usine à Gaz</b>	Association	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers de créations diverses dont les accessoires du carnaval.	Prestataire de service
<b>ANONYMAL</b>	Association	Réalisation d'actions concrètes	Atelier cinématographique pour enfants Réalisation d'un film documentaire au Realtor et d'un plateau débat au centre social des Amandiers	Convention signée
<b>Couleurs et Sons</b>	Association	Réalisation d'actions concrètes	Mise en place d'une pièce de théâtre et des décors	Prestataire de service
<b>LATCHO DIVANO</b>	Association	Réalisation d'actions concrètes	Atelier photos pour enfants	Prestataire de service
<b>GYPSI GROUPE</b>	Intermittent du spectacle	Réalisation d'actions concrètes	2 concerts de Rumba catalane à l'issue des projections débats.	Prestataire de service

C. Services effectifs 2010

1. La fréquentation de l'aire

Définitions :

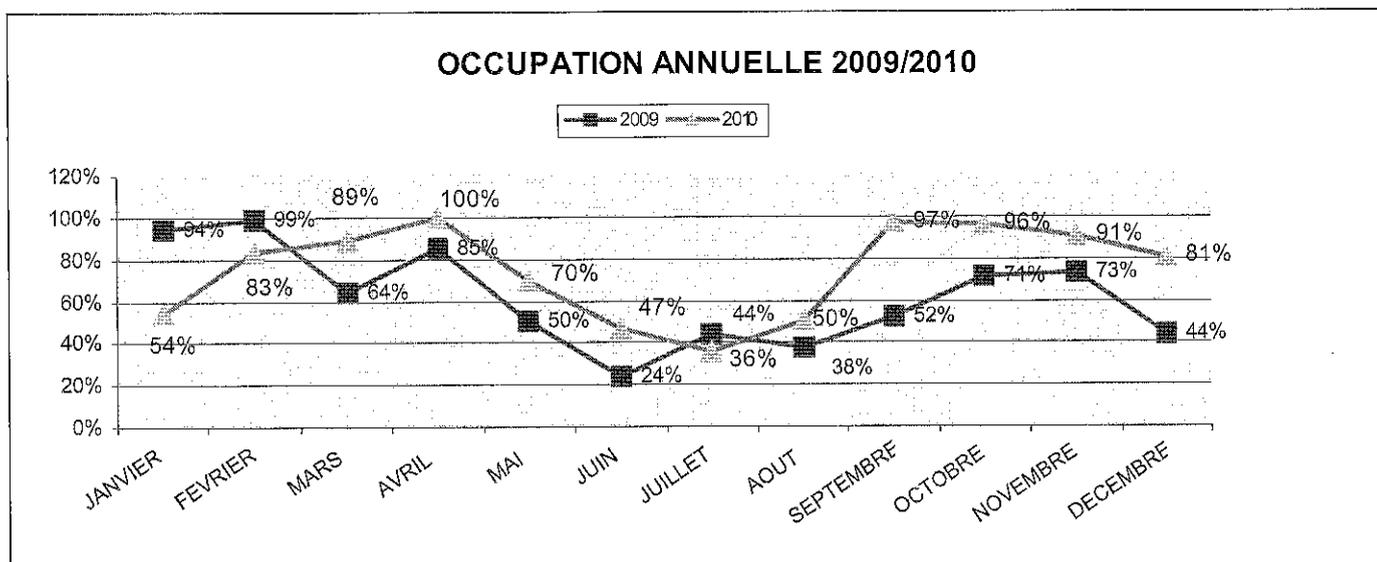
- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes différentes, petites et grandes, sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes (petites et grandes) présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100.



Chiffres au 31/12/2010

	Ex-gestionnaire			ALOTRA Marché de prestations 2004	ALOTRA DSP					
	2001*	2002	2003		2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de caravanes	165	148	142	260	269	260	294	430	320	336
Nombre total de personnes accueillies	807	747	598	722	751	736	739	983	854	846
Nombre de familles accueillies	209	231	180	194	220	196	220	318	262	268
Taux d'occupation annuel (%)	39	52	60	64	73	58	47	55	61	75
Nombre moyen journalier de caravanes	16	21	26	26	29	23	19	22	25	30
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	24	18	20	35	38	30	23	19,5	28	32

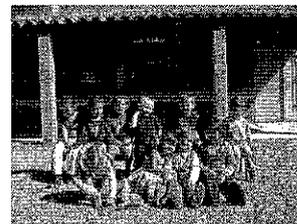
\* Etude statistique à compter de 2001 = évolution chiffrée depuis la prise de la compétence GDV par la CPA



**Commentaires :**

Nous constatons une hausse de 14 % de la fréquentation de l'aire d'accueil entre 2009 et 2010 que nous expliquons par :

- Une dynamique sociale avérée sur le site : permanence sociale, partenaires, ...
- La proposition aux voyageurs de nouveaux projets,
- L'implication de la CPA pour maintenir cet équipement en bon état.



**2. Accueil**

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») et par l'animation globale menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

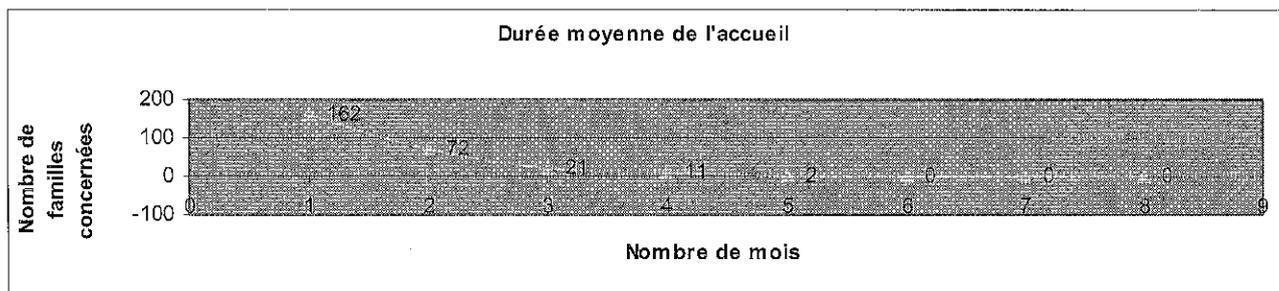
**3. Perception des droits**

	2007	2008	2009	2010
Nombre de journées caravanes	6789	8075	8937	10887
Droits d'usage encaissés	28533 €	35857 €	42102€	48956€

**4. La gestion quotidienne de l'aire**

Au titre de la gestion de l'aire d'accueil, ALOTRA est chargé :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du règlement intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'aire d'accueil.



**Durée moyenne de séjour : 32 jours**

	Ex-gestionnaire			ALOTRA Marché de prestations	ALOTRA DSP					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de caravanes	165	148	142	260	269	260	294	430	320	<b>336</b>
Nombre de familles accueillies	209	231	180	194	220	196	220	318	262	<b>268</b>
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	24	18	20	35	38	30	23	19,5	28	<b>32</b>
Dépassement des temps de séjour (en familles)	nc	nc	nc	2	4	8	2	0	0	<b>2*</b>
Nombre de procédures justice engagées	nc	nc	nc	0	2	6	2	0	0	<b>0</b>

\*\* Une famille a eu un dépassement de 3 jours, la seconde de 9 jours, sur une année.

**5. Services rendus ( téléphones, télécopies )**

Pour la cantine, un tarif unique de 1,55 € de janvier à décembre 2010 correspondant à 1 repas est appliqué à toutes les familles, le gestionnaire social « régisseur titulaire » encaissant les paiements pour les reverser ensuite au Trésor Public dans le cadre de la régie de recettes « cantine scolaire gens du voyage.

Une cabine téléphonique est à la disposition des familles, et, nous vendons des cartes téléphoniques à 7,5 Euros. Nombreuses sont celles qui possèdent aussi un téléphone portable.

## D. Animations et actions socio-éducatives

L'objectif principal de cet équipement est d'aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour aider les gens du voyage :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La santé et la prévention
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- L'animation et l'accès à la culture

### Au niveau de l'accueil et du suivi des familles

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de familles domiciliées sur le site	86	129	37	123	121	100	101	121	128	80*
Nombre d'interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale)	1177	1451	1297	1785	1596	2065	1589	668	1911	2420
Nombre de dossiers RSA	51	87	96	95	86	66	64	74	80	96
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles	nc	nc	nc	nc	1606	2012	1589	668	1911	2420

\* L'agrément Domiciliation a été accordé par la DDCS pour 80 ménages maximum.

### Au niveau de la scolarisation et soutien scolaire

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Elèves en maternelle (sur site)	55	52	34	46	71	38	52	55	50	81
Elèves en primaire (aux Milles)	51	32	29	40	41	38	41	30	48	25
Elèves en autres établissements	-	-	-	10	7	0	1	2	2	0
Elèves inscrits au CNED (suivis par le gestionnaire)	19	21	13	45	26	13	32	10	12	18
Elèves en soutien scolaire (dispensé par le gestionnaire)	46	84	66	25	45	10	0	47	49	40
Elèves en alphabétisation (dispensée par le gestionnaire)	54	74	44	6	5	0	0	15	37	20

### Au niveau de la Santé et de sa prévention

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de consultations médicales (PMI)	21	21	11	18	20	22	17	16	19	21
Nombre d'enfants visités	103	142	62	109	126	171	196	155	169	171
Nombre d'usagers ayant bénéficié d'une information ou action santé	-	-	-	47	10	42	109	28	74	80

### Au niveau de l'accès à la culture, à la découverte de son environnement, à la créativité et aux loisirs

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Personnes en formation et promotion familiale ((cuisine, couture...))	33	37	21	78	29	60	59	96	67	150
Personnes en animation culture et découverte	130	121	100	221	106	234	105	162	313	519
Personnes en ateliers carnaval, loisirs et créativité	155	175	148	409	398	470	98	500	435	996

## E. Adaptation du service aux besoins des usagers

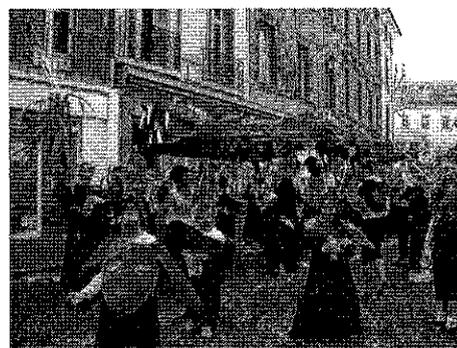
L'Aire de Stationnement poursuit son rôle d'accueil en assurant des relations constantes avec notamment les Services de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence, mais aussi avec les autres partenaires concernés tels que les services sociaux de proximité, pour intervenir, si besoin, conjointement sur des difficultés éventuelles que pourrait poser le séjour des Gens du Voyage sur l'agglomération.

Une démarche participative des familles est développée de la part des adultes comme des enfants, ce qui démontre que le fait d'être de simple consommateur n'est pas une réalité dans le fonctionnement de cet équipement.

**CONCLUSION**

La prise en gestion de l'aire d'accueil des gens du Voyage Le Réaltor a permis à ALOTRA de réaliser sa première expérience et de la renforcer depuis 2005 en veillant à :

- Assurer la gestion quotidienne de l'aire d'accueil
- Etablir un programme d'actions prioritaires pour donner un sens, une vie à cet espace
- Ouvrir l'aire d'accueil sur la ville par une participation des habitants à la vie de la commune afin qu'ils soient considérés comme des citoyens à part entière.



L'année 2010 est marquée par un **taux d'occupation record de 75%**.

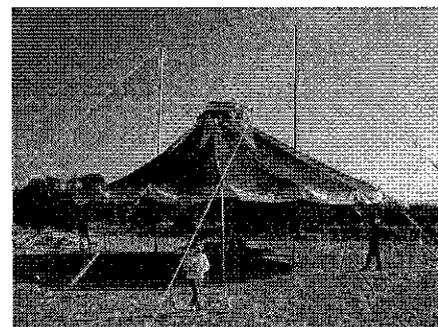
L'animation globale déployée sur le site repose sur la notion d'action sociale tout en étant étroitement articulée avec l'activité de gestion de cette aire d'accueil et **le projet social 2008-2010** correspond prioritairement à cette volonté d'assurer la continuité des services proposés aux gens du voyage. En décembre 2010, nous avons appris que notre demande d'agrément de centre social par le biais du projet social. Initialement déposé pour la période de janvier 2011 à décembre 2013, **a été acceptée pour quatre ans soit 2011-2014**. Ceci est une reconnaissance de la part de la caisse d'allocations familiales qui vient étayer le travail réalisé au Réaltor.

La gestion/animation d'une aire d'accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA ne se substitue pas à ce rôle des élus, et sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions. A cet effet, **une étroite collaboration continuera à être mise en oeuvre avec les services concernés de la Communauté du Pays d'Aix dans le cadre de la Délégation de Service Public qui nous a été attribuée pour la période de 2011-2017**.

Néanmoins, au regard de l'expérience positive de gestion/animation de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Aix en Provence, en 2010, ALOTRA confirme sa volonté initiale d'étendre son champ d'intervention au domaine de la gestion/animation des aires d'accueil.



Loto décembre 2010



Été 2010 cirque



## **ANNEXE 2**

**AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE LE REALTOR**

**COMPTE DE RESULTATS 2010  
ET STATISTIQUES FINANCIERES**

**AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DU REALTOR**  
**STATISTIQUES FINANCIERES**

**Dispositions contractuelles \* :**

**2001 – 2002 – 2003 : Convention de gestion CPA/Gestionnaire**

La subvention de l'Etat est perçue par la CPA  
Les autres subventions publiques et la participation des usagers sont perçues par le gestionnaire  
La consommation d'eau et les travaux de tout type sont à la charge de la CPA  
Les consommations d'électricité et de téléphone sont à la charge du gestionnaire

**2004 : Marché à prestation de service (sur 11 mois)**

Toutes les subventions publiques sont perçues par le gestionnaire (saut pour janvier 2004)  
La participation des usagers est perçue par la CPA  
Les consommations des fluides (eau, téléphone, électricité) et les travaux sont à la charge de la CPA

**2005 – 2010 : Délégation de Service Public**

La participation de la CPA est une participation nette.  
Toutes les subventions publiques, la participation des usagers, les travaux d'entretien et les consommations des fluides (eau, téléphone, électricité) sont à la charge du gestionnaire.  
Seuls les travaux d'investissement sont à la charge de la CPA.

Eléments budgétaire en € TTC	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Budget de fonctionnement de l'aire CPA	153.610,48	165.642,00	168.658,09	179.404,12	236.077,00	255.016,00	235.438,00	252.252,00	290.485,00	350.499,00
Participation contractuelle de la CPA	89.944,92	89.944,92	91.743,82	81.580,00	72.401,43	74.226,32	76.095,17	78.008,32	79.968,12	81.973,78
Autres participations publiques										
- Etat (DDASS)	0	61.468,80	62.452,80	61.576,00	63.576,00	63.576,00	63.576,00	63.576,00	63.576,00	63.576,00
- Conseil Général	6.283,03	6.602,71	5.953,00	0	8.123,00	6.123,00	6.421,00	6.663,00	8.874,00	9.445,00
- CAF	31.441,70	36.647,88	49.712,89	35.776,12	43.354,00	53.990,00	56.499,00	55.351,00	59.810,00	61.789,00
- Ville d'Aix (CUCS, CEJ)	37.724,73	104.719,39	118.118,69	99.352,12	115.053,00	123.689,00	126.496,00	125.590,00	144.260,00	150.700,00
TOTAL	25.940,83	32.446,49	21.248,38	37.925,00	45.262,00	36.492,00	29.636,00	36.570,00	44.616,00	48.956,00
Participation des usagers	NC	NC	NC	655,00	15,00	1014,00	1.183,00	502,00	110,00	320,00
Montant des impayés										

Eléments de coût en € TTC	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Consommation des fluides										
- Eau	14.007,26	19.155,25	6.513,34	10.242,92	10.850,78	7.602,16	7.823,94	8.597,00	7.021,00	11.082,00
- Electricité	13.415,25	15.327,04	12.947,31	13.608,32	22.089,29	18.419,37	16.309,71	21.177,00	24.200,00	32.991,00
- Téléphone	2.911,90	2.534,14	2.193,25	2.834,64	3.931,75	4.030,47	1.537,00	5.442,00	2.645,00	3.517,00
TOTAL	30.334,41	37.016,43	21.653,90	26.685,88	36.871,82	30.052,00	25.670,65	35.216,00	33.866,00	47.590,00
Travaux (y compris études) réalisés par la CPA	38.827,95	80.719,06	139.981,63	88.769,93	9.607,77	10.905,93	63.717,60	28.928,31	19.985,13	14.482,37
Coût global à la charge de la CPA selon les dispositions contractuelles *	142.780,13	128.350,43	175.785,99	153.812,81	82.009,20	85.132,25	139.812,77	106.936,63	99.953,28	96.456,15
Coût global à la charge de la CPA/personne accueillie	176,92	171,82	293,95	213,03	109,20	115,66	189,19	108,78	117,04	114,01

## 1. Dépenses et évolutions

	2009	2010	%
<b>60 ACHATS</b>	<b>42 181</b>	<b>60 541</b>	<b>43,53%</b>
Achats d'études et de prestations de services	0	0	
Achats non stockés (eau,électricité...)	31 221	44073	41,18%
Achats non stockés (fioul, gaz...)	289	210	-27,34%
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 239	7995	146,84%
Fournitures administratives	7 014	7668	9,32%
Autres fournitures	418	595	42,34%
<b>61 SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>17 601</b>	<b>23 460</b>	<b>33,29%</b>
Sous traitance générale	126	0	
Locations mobilières et immobilières	3 682	3591	-2,47%
Entretien et réparation	11 512	17479	51,83%
Assurances	1 368	1448	5,85%
Documentation	491	508	3,48%
Divers	422	434	2,84%
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>9 310</b>	<b>9 057</b>	<b>-2,72%</b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 555	0	-100,00%
Publicité, Publications	137	288	110,22%
Déplacements, missions et réceptions	4 343	5126	18,03%
Frais postaux et de télécommunication	3 064	3517	14,78%
Services bancaires	139	126	-9,35%
Divers	72	0	-100,00%
<b>63 IMPOTS ET TAXES</b>	<b>12 832</b>	<b>13 657</b>	<b>6,43%</b>
Impôts et taxes sur rémunérations	12 474	13339	6,93%
Autres impôts et taxes	358	318	
<b>64 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>169 008</b>	<b>185 635</b>	<b>9,84%</b>
Rémunérations du personnel	121 505	132226	8,82%
Charges sociales	46 853	52694	12,47%
Autres charges de personnel	650	715	10,00%
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>28 229</b>	<b>33 911</b>	<b>20,13%</b>
DONT frais de siège	18 000	18 000	0,00%
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	-	-	
Intérêts des emprunts	0	0	
Autres charges financières	0	0	
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 484</b>	<b>1 097</b>	<b>-83,08%</b>
<b>68 DOTATION AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, ENGAGEMENTS</b>	<b>750</b>	<b>7 858</b>	<b>947,73%</b>
Dotation aux amortissements	238	337	41,60%
Dotation aux provisions	512	7521	1368,95%
Dotation pour réserve de trésorerie	-	-	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>286 393</b>	<b>335 826</b>	<b>17,26%</b>

### Commentaires :

Avec un taux d'occupation record de 75%, une croissance significative de presque 13% d'augmentation des prestations de services et de tous les postes de dépenses globalement à la hausse (+ 17%), **le bilan comptable de l'année 2010 affiche un excédent de 14671 €.**

#### Compte 60 « Achat »

« Les fluides » : La consommation de fluides est très à la hausse (+41 %), en raison de l'installation en juin 2010 de familles Roms (Roumain) qui prennent l'eau aux bornes du terrain. Le piratage des familles Roms (Serbe) de notre armoire électrique est lui aussi de plus en plus important.

Les « fournitures d'entretien et petit équipement » sont les achats effectués pour le matériel nécessaire aux travaux faits par l'agent de maintenance ALOTRA (peinture, ampoules,...) et pour l'achat de matériel pour la remise en état du mobilhome

Les « fournitures administratives » prennent en compte les achats de matériels et les prestations (Anonymal, Atelier Jasmin...) nécessaires pour mener à bien les activités sociales de cet équipement.

**Compte 61** « Locations mobilières et immobilières » : Ce poste regroupe la location de la fontaine et des copieurs.

Sur le poste des copieurs, un nouveau contrat de location de copieur a été souscrit pour le site dès Août 2008.

Il a été convenu avec le fournisseur retenu qu'il devait nous rembourser les échéances restant à payer sur l'ancien copieur. Ce poste supporte donc 2 leasings pour un seul copieur en fonctionnement. Ceci étant, les remboursements du fournisseur sur le 1<sup>o</sup> leasing sont enregistrés dans les comptes sur le poste 79.

Ces 2 postes sont donc à considérer dans leur ensemble. L'opération est donc transparente, en termes de gestion pour ALOTRA, hormis le fait que le loyer nouveau leasing est supérieur au précédent (environ 570 € par an).

« Entretien et réparation » : Les travaux de restauration de l'aire (toiture, peinture, etc...) en 2010 ont été nombreux et par conséquent coûteux (+51,63%). Ces travaux sont en lien avec la fin de gestion de l'aire par ALOTRA et, dans l'optique de rendre à la Communauté du Pays d'Aix des infrastructures saines. Le constat de sortie de Délégation de Service Public a eu lieu le 15 décembre 2010.

- **Compte 65** « Autres charges de gestion courante » : Ce poste regroupe des charges de gestion courante, des créances irrécouvrables, des charges liées à l'animation et des charges liées aux projets spécifiques, et les frais de siège.



2.. Recettes et évolution

	2009	2010	%
<b>70 VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>42 696</b>	<b>48 176</b>	<b>12,83%</b>
Marchandises	0	0	
Prestations de services (droit d'usage)	42 175	47 830	12,93%
Produits des activités annexes*	521	546	4,80%
<b>74 SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>224 228</b>	<b>235 675</b>	<b>5,11%</b>
Crédits spécifiques POLITIQUE DE LA VILLE	6 000	10 000	66,67%
<b>ETAT (droit commun service à préciser)</b>	<b>63 576</b>	<b>63 576</b>	<b>0,00%</b>
AGAA Réaltor	63 576	63 576	0,00%
<b>ACSE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>FONDS EUROPEENS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	<b>94 842</b>	<b>100 309</b>	<b>5,76%</b>
Département CG 13 CENTRES SOCIAUX	8 874	9 445	6,43%
CPA Aire GDV Aix en Provence Centre Social	79 968	84 974	6,26%
CEJ Aix en Provence	6 000	5 890	-1,83%
<b>ORGANISMES SEMI-PUBLICS</b>	<b>59 810</b>	<b>61 789</b>	<b>3,31%</b>
CAF Centre Social	5 437	5 617	3,31%
CNAF	54 373	56 172	3,31%
	0	0	
<b>SUBVENTIONS PRIVEES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>1 923</b>	<b>781</b>	<b>-59,39%</b>
Participation des adhérents (cotisations)	1 920	780	-59,38%
Autres	3	1	-66,67%
<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>8 790</b>	<b>38 372</b>	<b>336,54%</b>
Sur opérations de gestion	5818	35	-99,40%
Sur exercices antérieurs	2 972	38 337	1189,94%
<b>78 REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>3 704</b>	<b>15 512</b>	<b>318,79%</b>
<b>79 TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>9 145</b>	<b>11 983</b>	<b>31,03%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>290 486</b>	<b>350 499</b>	<b>20,66%</b>

Commentaires :

- Globalement, les recettes 2010 ont augmenté de 20,66%
- **Compte 70** : La hausse des recettes s'explique par une augmentation de perception du droit d'usage (+12,93%) généré par l'augmentation de 14% de la fréquentation de l'aire, et une hausse des subventions d'exploitation de 5,11%.  
Les produits des activités annexes correspondent à la vente des envois de fax et télécopies, à l'usage du téléphone, à la participation financière des usagers à certaines activités.
- **Compte 74** : nous avons obtenu une subvention du CUCS d'un montant de 10000 € pour mener à bien notre projet autour du DVD Habités par le voyage  
En 2010, nous avons de nouveau fait appel au soutien du CEJ Aix en Provence (5890€ alloué) pour conforter l'action sociale de l'aire d'accueil LE REALTOR.
- **Compte 75** : Un certain nombre d'adhésions réglées en décembre 2009 correspondait à l'année 2010. Il y a eu pour 2010, 80 adhésions à 15 € soit 1200 € par an d'adhésion
- **Compte 77 « Produits exceptionnels »**: Indemnisation exceptionnelle liée au surcoût des fluides occasionné par le stationnement illicite. Cf. Avenant n°1 de la DSP relative à la gestion de l'aire d'accueil
- **Compte 78** : Reprise sur amortissements et provisions ; Annulation des Clients douteux et la clôture d'un litige avec un salarié
- **Compte 79** : Nous avons des remboursements pour un copieur, des indemnités journalières et une aide à l'emploi

**OBJET : Gens du voyage - Délégation de service public pour l'animation et la gestion de l'aire d'accueil des Gens du voyage du Réaltor - Examen du rapport d'activités et du compte de résultats du délégataire de l'exercice 2010**

Le Conseil de Communauté a pris acte du rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Le Président



Acte rendu exécutoire par transmission  
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence  
Le

**08 JUIL. 2011**